



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DE L AGRICULTURE
DIRECTION DU GENIE RURAL

Avis de Consultation Ouverte

N° 18-2019/MAEP/SG/DGA/DGR

Lancé le : 11 SEP 2019

1. Le **MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Travaux d'aménagement de la piste rurale à Bekapila, District Port Bergé, Région Sofia** ".
Les travaux constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **Bureau de l'UGPM du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, 5ème étage, porte 504**
Rue : **2 Rue Pierre Stibbe Anosy**
Etage / Numero de Bureau : **5ème étage, porte 504**

4. Pour le candidat désirant soumissionner, le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré au bureau du secretariat de l'UGPM du MAEP Anosy, 5e étage, porte 504 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
- Lot 1: un millions Ariary (Ar1 000 000.00)
Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque de banque.

5. Les plis devront parvenir à **Madame la Personne Responsable des Marchés Publics, Bureau du secrétariat de la DGR Nanisana route d'Antatobe Antananarivo, 1ère étage** au plus tard le **27/09/2019 à 09 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
- quinze millions Ariary (Ar15 000 000.00)
ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :
- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.

8. Une visite de lieu est **obligatoire**, elle sera organisée comme suit:

Lot	Lieu	Date	Heure	Responsable
1	Devant Bureau de la CIRAEP Port Berge	20/09/2019	09h:00min	La PRMP ou son Représentant

Les candidats devront prendre en charge leur déplacement ainsi que les frais y afférents.
Un certificat de visite de lieu sera délivré gratuitement sur place par le Maître d'Ouvrage ou son représentant.

à Antananarivo..... Le 09/09/2019